

Envoi : 10/12/2018

Réception par le Préfet : 10/12/2018

Publication : 14/12/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2018-11-5-2

Séance du vendredi 7 décembre  
2018

### **CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019 SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS HUITIEME PROGRAMMATION 2018**

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

#### **PRESENTS :**

Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.  
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.  
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.  
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2013-4-1-1 du 18 octobre 2013 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-5-1 du 19 février 2015 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement complémentaires,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-1-5-1 du 23 janvier 2015 relative à la première révision des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-7-5-2 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'Action Territorialisée,

- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-3-1-5 du 22 juin 2018 relative à la Décision Modificative n°1 pour 2018,
- VU l'avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires réunie le 2 novembre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la huitième programmation pour l'année 2018 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019.
- Accorde la subvention afférente pour un montant total de 5 161 € selon les caractéristiques suivantes. L'aide départementale fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération.

**Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin**

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 5 161 € :

Projet :	<b>21-13 Acquisition d'une cage à lancers pour le terrain d'athlétisme</b>
Maître d'ouvrage :	RAEDERSHEIM
Localisation :	RAEDERSHEIM
Numéro d'opération :	CTV02010
Montant du projet :	25 805 € HT
Montant subventionnable :	25 805 €
Taux :	20 %
Subvention :	<b>5 161 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-32-204142-35521-006 AP2015

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité